

**DEPARTEMENT CULTURE TOURISME EVENEMENTS JEUNESSE ET SPORTS
DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE
CITE DE LA MUSIQUE**

ENSEIGNANT EN BASSON 5/20^{ème} (H/F)

GRADE : Filière culturelle - Cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique - Catégorie B

A 25 minutes de Paris, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux est composée de 26 communes, recense 110 000 habitants et constitue le territoire le plus peuplé de Seine-et-Marne. Sa ville-centre, Meaux, compte près de 56 000 habitants. La Communauté d'Agglomération a pour finalité d'améliorer le niveau et la qualité de vie des habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire. Doté d'espaces naturels remarquables, le territoire du Pays de Meaux propose un cadre de vie adapté à tous.

MISSION PRINCIPALE : *Placé sous l'autorité de la Directrice des parcours pédagogiques de la Cité de la musique Simone Veil, vous enseignez le basson à des jeunes élèves et adultes de 1^{er}, 2nd, et 3^{ème} cycle et les accompagnez dans la réalisation de leur projet. Vous développez la curiosité musicale et l'engagement artistique. Vous intervenez dans le cadre de projets d'éducation artistique et culturelle, et vous vous inscrivez en tant qu'artiste dans l'air de rayonnement de la collectivité.*

MISSIONS :

- Concevoir et dispenser des cours individuels et collectifs pour des élèves de tout niveau (jusqu'au Certificat d'Etudes Musicales) en transmettant les répertoires et en développant l'envie, la curiosité musicale, l'autonomie et l'engagement artistique des élèves ;
- Assurer le suivi individuel des élèves et participer à leur évaluation et à leur orientation ; Participer aux réflexions pédagogiques et dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet d'établissement de la cité de la musique ;
- Participer aux réunions pédagogiques organisées par la Direction ainsi qu'aux temps de concertation entre collègues dans le cadre de l'évaluation continue des élèves ;
- Contribuer à la réalisation de projets pédagogiques musicaux ;
- Possibilité d'être coordinateur de département pédagogique. Une fiche de mission spécifique est attribuée à l'agent concerné.

Détails des missions : Enseignement du basson, ADI, Dispositif scolaire (Passeport musique), Renfort dans les ensembles de la Cité de la Musique, Possibilité d'intégrer le dispositif DEMOS (20h mensuelles)

COMPETENCES :

Profil recherché : Diplôme d'Etat en basson ou équivalent. Disposant d'une solide formation et d'une expérience professionnelle significative, vous avez une identité artistique et pédagogique affirmée et vous souhaitez vous impliquer au sein d'un établissement culturel d'envergure régionale. A l'écoute et créatif, vous êtes forces de proposition et aimez le travail en équipe et les défis. Vous êtes à l'aise avec les outils numériques. Vos qualités relationnelles et vos capacités d'adaptation sont avérées et reconnues.

Temps de travail : Temps non complet - 5 heures par semaine

Lieu de travail : Cité de la musique Simone Veil - 2 bis rue des Cordeliers

Rattachement hiérarchique : Direction des parcours pédagogiques.

Les + : Participation mutuelle et prévoyance (contrat labellisé), forfait mobilité durable, CET, restaurant administratif, adhésion CNAS (www.cnas.fr), COS : service de billetterie à tarif réduit (cinéma, spectacle, sorties culturelles ...), bons rentrée scolaire.

Dans le cadre de sa politique de recrutement, ce poste est ouvert aux travailleurs handicapés.